

Compte rendu CTSD 16 octobre 2013

SE-UNSA :

Réponse DASEN

-Remplacements et affectations : les problèmes liés aux affectations des TRS ont été traités

-difficultés DSDEN : Le DASEN a rencontré tous les chefs de division , objectivement difficultés essentiellement sur RH qui ont eu des pics de travail (pour y remédier, recrutement de contrats aidés, personnes dans le service qui ont bougé à l'interne/ nouveaux personnels), DRH2 1^{er} degré : nouveaux personnels – DRH1 difficulté conjoncturelle => analyse fine par SG) DOS –pics de travail novembre à mars

-formation PES et contractuels admissibles : choix ambitieux pour la formation des personnels : Contractuels admissibles en stage massé de 4 fois 3 semaines ; PES en formation en début d'année. Il ne faut pas renouveler ce qu'on a fait cette année à savoir rappeler des stagiaires sur le terrain pour pallier aux problèmes de remplacement
Autres perspectives: affectation des stagiaires dès le début de l'année. Les choix ambitieux de la DSDEN ont été plus difficiles à gérer.

-moyens : 1^{er} degré 111 postes en + mais hausse plus importante des effectifs. Le DASEN l'a fait remonter au ministère via le rectorat pour que l'année prochaine il n'y ait pas de sous-estimation et qu'on puisse anticiper les particularités de la Gironde. Dans le 2nd degré effectifs a fait face aux demandes complémentaires des CE

-rythmes scolaires : lors du comité consultatif qui aura lieu au retour des vacances de la Toussaint, le DASEN présentera les remontées des 6 réunions dans les arrondissements (CAF/MSA DDCCS) : questions PEDT et financement PETS. Concernant les POTS pas de difficultés.

-conditions de travail : CHSCT, conditions logistiques, DSDEN 33 cadre confortable équipements adaptés et fonctionnels, reste vigilance. Accompagnement pilotage des personnels rencontre tous les 2 mois pour la bonne information de ce qui est vécu. Service sous la responsabilité du SG, appréciation des conditions de communication. Ne nie pas la réalité des faits, pas communément partagé => ressenti des personnels (dimension personnelle pas indifférente de la difficulté professionnelle). Instructions pour que ce soit dans l'humainement raisonnable.

2 vœux ont été présentés par les représentants des personnels :

Vœu 1 : demande d'un plan de rattrapage 500 postes (300 postes dans le 1^{er} degré et 200 dans le 2nd degré) vote : 10 pour

Vœu 2 : nous demandons le respect des engagements pris lors du CTSD du mois de juillet (versement de la part modulable de la prime ECLAIR à tous les personnels relevant de ce dispositif) et l'abandon du dispositif ECLAIR. Vote : 10 pour

1-Bilan de rentrée 1^{er} degré

Cette année évolution très significative, augmentation des effectifs, + 2346 élèves dans un contexte de hausse sur plusieurs années (1000 élèves en 2012).

Les élèves en CLIS sont inclus dans les calculs. 399 élèves de plus que prévus, poussée en particulier en maternelle + 255 élèves en PS et CP.

Les services devront pour préparer la prévision 2014 inclure les dépassements constatés des années précédentes.

Taux d'encadrement en moyenne : 24.63 cette année / 24.5 l'année dernière

Hors RRS 28,25 contre 25.6 en 2012

RRS : 22.64 contre 22.31 en 2012

2012

Maternelle RRS	23.3	hors RRS 26.58
----------------	------	----------------

Elémentaire RRS	21.66	hors RRS 24.21
-----------------	-------	----------------

2013

Maternelle RRS	22.79	hors RRS 26.79
----------------	-------	----------------

Elémentaire RRS	21.87	hors RRS 24.39
-----------------	-------	----------------

plus de maîtres que de classe => une situation où le dispositif s'arrête car la personne n'a pas rempli le cahier des charges.

Le SE-UNSA a dénoncé la charge de travail supplémentaire qui incombe à l'équipe pédagogique pour la mise en place de ce dispositif : remontées, demandes institutionnelles, rapports, réunions...

Des bilans seront dressés concernant les dispositifs plus de maîtres que de classe et TPS.

Le SE UNSA a alerté le DASEN sur la situation des stagiaires CAPA CAPASH et de leur tuteur : des tuteurs ont démissionné, les stagiaires se retrouvent donc sans tuteur. Nous avons demandé quelles solutions le DASEN allait proposer pour ces collègues qui sont en formation.

Le DASEN n'a pas ces infos, il a reçu un courrier des tuteurs qu'il a transmis à Mme Moulay. Vigilance évidente.

Le SE UNSA a dénoncé les problèmes liés aux remplacements : pas de remplacement notamment dans les CLIS il faut faire le maximum, le rapatriement des 50 PES ne suffit pas.

Le DASEN nous annonce que le 2^e stage massé des contractuels s'effectuera ou sur des remplacements de collègues partant en formation ou sur des remplacements ordinaires.

Le DASEN pense que les problèmes de remplacements seront moins nombreux lorsque les contractuels et les PES seront sur le terrain.

Concernant les intervenants en langues, le secrétaire général nous rappelle qu'il y a un décrochage progressif, de moins en moins d'intervenants en langue (accès concours, terme de contrats / besoins) Pour les écoles qui en ont besoin, on recherche des moyens dans le second degré. Les intervenants prendront leur fonction à la rentrée de la Toussaint. Il n'est plus possible de recruter des intervenants extérieurs.

2- Bilan de rentrée second degré

Evolution

+ 627 CLG (+23 /prévisions)

+ 743 LYC (= prévisions)

Emplois

147 781 heures 134 120 HP + 13 661 HSA = 7651.6 ETP

Compléments de Services

-236 postes pour 269 en 2012 (-33)

-Moyens supplémentaires : 111 supports / 125 même communes / 156 rentrée 2012

-1 support est sur 3 établissements en Italien (hors cité scolaire)

221 Stagiaires

181 2013 I ; 41 concours réservés

Berceaux 292

Clg 6 stagiaires maximum

Lyc 9 stagiaires maximum

LP 7 stagiaires maximum

-SE UNSA : DSDEN moyens en postes, la réalité des services des TZR / rectorat, en croisant les infos on a une idée de la difficulté de l'exercice du service

Le SE-UNSA a alerté le DASEN sur la situation du Collège de Bruges : c'est la 2^e rentrée, il y a 12 divisions, public mixte (carte scolaire Blanqui/Grand Parc/Edouard Vaillant) : il y a 1 principale, 1 faisant fonction nommé cette année, pas de CPE (nommé non installé => 1 surveillant fait fonction), pas d'Assistante sociale, une infirmière contractuelle (=> 1 titulaire depuis quelques semaines) Encadrement établissement qui est en construction de sa personnalité, tensions très fortes à l'intérieur et pas seulement avec la hiérarchie, tensions avec les élèves vu les difficultés de gestion de vie scolaire. Nombreux compléments de service : 1 collègue en SVT 4 établissements) Il faut apporter de l'aide aux collègues, aide aux élèves, aux parents, aide au chef d'établissement.

0- Questions diverses

-Assistant d'éducation : réponse dans doc Etat Contrat

-nombre de personnes participant dispositif ECLAIR = 600 €

1^{er} degré 46 personnes proposées sur une centaine => paie octobre

2nd degré 32 personnes => sur les 2 CLG => paie octobre ou novembre

Critères : préfet étude, tuteur élève, porteur projet

-bilan qualitatif ECLAIR relais rectorat

-calendrier scolaire :

-courrier parti « on rattrape le lundi »

-pont de l'ascension rejeté par le CAEN => courrier

-Rythmes scolaires, locaux et équipements sportifs => il faut se concerter, il n'y a pas d'instructions concernant d'éventuelles conventions. Manque de locaux sportifs mais ils sont offerts à plus d'enfants.